

Johann BOBLIN,
Maire de La Chevrolière

La Chevrolière, le 20 décembre 2021,

Chères Chevrolines, chers Chevrolins,

Les élus du Conseil municipal et moi-même regrettons de ne pas pouvoir vous retrouver à notre traditionnelle cérémonie des vœux ; privé de ce moment convivial, j'ai souhaité vous écrire ce que j'aurais aimé pouvoir vous dire de vive voix. Nous avons réitéré l'enregistrement d'une brève vidéo diffusée sur Facebook et sur notre site internet mais quoi qu'on fasse, rien ne remplacera jamais le contact humain.

Recevez nos vœux les plus chaleureux. Que 2022 préserve votre santé, vous procure des moments de joie et qu'elle nous permette de nous retrouver sans limite aucune, le plus vite possible !

2021 s'est terminée avec une conjoncture sanitaire délicate mais l'activité s'est poursuivie à La Chevrolière. Je tiens à remercier tous les acteurs locaux : nos services, nos entreprises et commerçants et nos très nombreux bénévoles associatifs.

Cette énergie associative et le bénévolat sont des moteurs forts de la vitalité chevroline. L'engagement - votre engagement - est primordial pour la vie communale. Soyez assurés de notre reconnaissance pour le temps que vous donnez à notre cité que ce soit au bénéfice de nos jeunes, des personnes isolées ou encore pour organiser des moments conviviaux qui tissent peu à peu des liens entre les uns et les autres.

En 2021, de nombreux chantiers et projets ont avancé ou abouti : l'ouverture de la salle des raquettes et de l'Ilot mômes, l'aménagement des parkings du stade, la mise en service de la première piste cyclable...

Nous avons également fêté les dix ans du Grand Lieu, de notre Espace culturel et de sa Médiathèque, avec une saison culturelle dont la qualité ne s'est pas démentie. Nous avons adopté la seconde phase de notre agenda 21 et mené la révision du Plan Local d'Urbanisme, en veillant à associer le plus grand nombre de Chevrolins lors de tables rondes, d'enquêtes et de réunions publiques.

2021, ce fut 26 mariages, 87 naissances, ce fut aussi 134 permis de construire. Nous sommes aujourd'hui près de 6000 Chevrolines et Chevrolins à habiter notre belle commune qui compte presque 3000 emplois. Ce dynamisme et ce rayonnement économique, touristique et culturel font de La Chevrolière le deuxième pôle régional de Grand Lieu avec Saint-Philbert-de-Grand-Lieu.

Une attractivité que nous devons aussi à notre cadre de vie singulier, naturel, au bord de l'eau et à tous ces services désormais disponibles.

En 2022, nous allons poursuivre notre action pour que *La Chevrolière* continue à être *humaine, naturelle, dynamique*. Cela se traduira concrètement par la valorisation de notre cadre de vie et par une qualité de vie que nous voulons toujours plus paisible.

Il n'y aura pas de grandes opérations en 2022. Celles-ci viendront en 2023 et les années suivantes. Il y aura des actions concernant notre vie quotidienne, des actions de petite envergure en apparence mais qui, mises bout à bout, contribueront à faire que l'on se sent bien dans notre commune :

- la requalification paysagère des entrées de ville, avec une 1^{ère} tranche rue de Saint Philbert ;
- la rénovation de plusieurs bâtiments communaux : pour le Fabulieu (parentalité), pour des cellules commerciales, pour l'Outil en main ou encore pour les Scouts de Grand Lieu à Tréjet ;
- la préservation du patrimoine, avec le lancement d'une première phase de rénovation de l'église ;
- la réalisation d'un parcours de santé, d'une aire de service avec la distribution des produits de nos commerçants, à Bergerac (proche de Fablou, de la Landaiserie et de Tréjet) ;
- la réfection de la rue du Stade, avec la réhabilitation et l'effacement des réseaux, mais aussi des aménagements de sécurité dans les villages et hameaux.

Nos écoles, nos services enfance – jeunesse, nos équipements sportifs et culturels bénéficieront du soutien communal, de même que nous poursuivrons notre soutien aux acteurs associatifs.

En 2022, nous aurons aussi l'occasion de mettre en œuvre - sans tarder - les nouvelles mesures de l'Agenda 21, avec des actions de renaturation, de plantation de haies, d'installation d'un refuge ornithologique ou encore de restauration de mares. Elles concerneront aussi le champ social pour favoriser l'entraide et continuer à réduire l'isolement.

Durant cette nouvelle année, nous aurons plusieurs temps forts autour de la révision du Plan Local d'Urbanisme, avec l'enquête publique ouverte à tous. Son approbation définitive aura lieu avant la fin 2022.

Enfin, 2022 nous permettra de terminer la requalification du village de Passay, l'aménagement des quartiers Beausoleil et Lac Nor, puis de mettre sur les rails les projets à venir : l'extension de l'école Béranger et celle du restaurant scolaire.

A l'occasion du vote du Budget, et des taux d'imposition, je devrai me résoudre à proposer au Conseil municipal de rompre avec 11 années sans augmentation de la fiscalité. En effet, la suppression de la taxe d'habitation, l'inflation des prix et le coût des nouvelles normes pèsent sur le budget, ce qui réduira notre capacité à investir si nous n'augmentons pas nos recettes fiscales. Soyez assurés que nous veillons à une bonne gestion des deniers publics, comme nous le faisons depuis 14 ans.

Soyez assurés de la pleine mobilisation de l'équipe municipale qui s'active à rendre notre commune toujours plus agréable, comme le font tous les acteurs locaux, comme chacun peut le faire dans la vie quotidienne.

En conclusion, je souhaite à nouveau vous renouveler nos meilleurs vœux pour 2022, et remercier toutes celles et tous ceux qui contribuent à la qualité de vie chevrolinoise : les associations, le Conseil des sages et le Conseil municipal des jeunes, les acteurs éducatifs et économiques, le groupement de Gendarmerie et les sapeurs-pompiers...

En attendant de nous retrouver, dans nos espaces publics, dans nos commerces, lors d'événements ou simplement à l'occasion de rencontres, je vous souhaite un bon début d'année. Prenez-soin de vous !

Johann BOBLIN